



Élections provinciales du Québec 2018

La campagne électorale bat son plein au Québec et les partis politiques multiplient les promesses pour convaincre les électeurs et électrices de voter pour eux. Chaque jour amène son lot d'engagements et il peut parfois être difficile de s'y retrouver. Pour vous aider à faire l'analyse des plateformes des différents partis, le RIOCM vous propose un outil qui met de l'avant les principaux éléments liés aux revendications et préoccupations des organismes communautaires montréalais œuvrant en santé et services sociaux.

Il y a actuellement 21 partis politiques qui sont reconnus par le DGEQ. Pour des raisons de temps et de concision, nous n'avons retenu que les partis représentés à l'Assemblée nationale lors du déclenchement des élections, c'est-à-dire la Coalition Avenir Québec (CAQ), le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti québécois (PQ) et Québec solidaire (QS).

Veillez aussi prendre note que nous avons retenu les propositions qui nous semblent les plus en lien avec notre travail; il ne s'agit donc pas d'une présentation détaillée et exhaustive des programmes des partis. De plus, les plateformes de la CAQ et du PLQ n'étaient pas entièrement dévoilées au moment de l'écriture de cet outil.

**Engagements en date
du 12 septembre 2018**



Élections provinciales du Québec 2018

Table des matières des fiches

- Les organismes communautaires 2
- Santé et services sociaux 5
- Éducation 9
- Famille 13
- Lutte contre la pauvreté et l'itinérance 17
- Logement 19
- Soutien à domicile 21
- Égalité entre les femmes et les hommes 23
- Violences sexuelles et conjugales 25
- Démocratie et participation citoyenne 27
- Transport collectif 29
- LGBTQIA+ 31
- Immigration et intégration 33
- Fiscalité 35
- Revendications des groupes alliés 37

**Engagements des partis politiques
au 12 septembre 2012**

**Document d'analyse du
Regroupement intersectoriel
des organismes communautaires de Montréal
(RIOCM)**

Engagements électoraux concernant : **Les organismes communautaires**



- Offrir un meilleur soutien et une plus grande reconnaissance aux organismes communautaires;
- Simplifier les procédures administratives pour l'obtention de financement pour ces organismes qui répondent à une multitude de besoins non couverts par les réseaux publics.



- Aucun engagement à ce jour.



- Reconnaître l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec et dans la défense collective des droits;
- Rehausser le financement de la mission des organismes d'action communautaire autonome de l'ensemble des secteurs de 200 M\$ récurrents;
- Revoir les mécanismes d'indexation avec les organismes communautaires afin que celle-ci reflète correctement leurs dépenses;
- Reconnaître l'autonomie des organismes et leur capacité d'agir selon leurs valeurs;
- Mettre en place un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective;



- Améliorer les conditions de travail dans le milieu communautaire.
- Reconnaître le rôle essentiel des organismes communautaires;
- Respecter l'autonomie de leur organisation;
- Augmenter peu à peu le financement de leur mission de base;
- Indexer chaque année leur financement pour assurer le maintien des conditions de travail.



Résumé des engagements concernant : **Les organismes communautaires**



Tous les partis sauf le PLQ s'engagent à offrir un meilleur soutien et une meilleure reconnaissance aux organismes communautaires. Seul le PQ chiffre sa promesse et propose une augmentation de 200 M\$ au cours de son mandat. Rappelons que la campagne Engagez-vous pour le communautaire revendique 475 M\$ en soutien à la mission pour l'ensemble des groupes du Québec.

Le PQ et QS promettent aussi une indexation annuelle du financement des groupes. De son côté, le PQ propose une solution aux problèmes de locaux en s'engageant à mettre en place un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective.



Engagements électoraux concernant : **Santé et services sociaux**



- S'assurer que les Québécois et Québécoises puissent consulter un médecin de famille ou une super infirmière le jour même où il en fait la demande ou le lendemain;
- Réduire le temps d'attente aux urgences;
- Transformer le modèle désuet des CHSLD en un modèle plus humain : les Maisons des aîné.e.s;
- Donner plus d'autonomie aux établissements, comités d'usagers, gestionnaires et conseils d'administration des établissements de santé;
- Revoir le mode de rémunération des médecins;
- Mettre en œuvre un plan pour encourager les saines habitudes de vie;
- S'attaquer au problème du surdiagnostic ainsi qu'à la surconsommation de médicaments;
- Bonifier l'offre de soins de la vue pour les jeunes âgés de 17 ans et moins.



- Assurer un financement stable et prévisible des soins de santé et des services sociaux;
- Garantir à 90% de la population l'accès à un médecin de famille;
- Ajouter 25 super-cliniques, ouvertes 7 jours sur 7, 12 heures par jour;
- Développer 1 500 nouvelles places d'hébergement en CHSLD;
- Instaurer de nouveaux services de télésanté;
- Ne pas augmenter davantage la rémunération des médecins;
- Mettre en place une reddition de comptes concernant les frais médicaux de cabinet;
- Élargir la couverture des soins dentaires pour les enfants jusqu'à 16 ans et donner un accès gratuit à des soins dentaires de base aux aîné.e.s recevant le supplément de revenu garanti.



Suite Santé



- Assurer le contrôle et la qualité des soins et services offerts dans le réseau public;
- Remettre en place le Commissaire à la santé et au bien-être;
- Redonner du pouvoir aux acteurs locaux;
- Remettre la prévention au cœur de la mission du réseau public;
- Donner les ressources nécessaires aux CLSC pour qu'ils puissent exercer adéquatement leur rôle de prévention et d'intervention psychosociales;
- Encourager les modèles alternatifs de soins;
- Réinvestir pour les soins en santé mentale;
- Augmenter le financement des ressources pour la déficience intellectuelle (DI) et le trouble du spectre de l'autisme (TSA);
- Imposer un gel du salaire des médecins et revoir les ententes avec leurs fédérations;
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation afin de réduire les préjugés à l'endroit des personnes vivant avec une DI ou un TSA;
- Instaurer une politique nationale du sport et de l'activité physique.



- Investir davantage pour agir sur les déterminants de la santé;
- Mettre en place un réseau de cliniques multidisciplinaires, incluant les CLSC, ouvertes 24 heures sur 24;
- Intégrer les groupes de médecine familiale (GMF) aux CLSC et les rendre imputables;
- Augmenter le financement des CLSC pour assurer des services intégrés de première ligne de qualité, surtout aux personnes en situation de vulnérabilité;
- Instaurer une assurance dentaire publique et universelle;
- Instaurer un régime d'assurance médicaments public et universel;
- Lutter contre les diverses formes de discrimination envers les personnes vivant avec le VIH ou le virus de l'hépatite C;
- Modifier les mégastructures actuelles au profit d'organisations plus petites;



Suite Santé

- Assurer la présence de citoyen.ne.s et de membre du personnel aux conseils d'administration de manière à respecter la parité et la représentation de la diversité;
- Cesser de recourir au privé et renoncer à implanter la nouvelle gestion publique (NGP);
- Réduire le salaire des médecins et revoir leur mode de rémunération.

Résumé des engagements concernant : Santé et services sociaux



Tous les partis s'entendent sur le fait qu'il faut améliorer l'accès de la population aux soins de santé et que cela passe notamment par des réinvestissements dans ce secteur. La CAQ, le PQ et QS souhaitent rouvrir les ententes conclues avec les fédérations médicales dans l'espoir de dégager des fonds qui pourront être mis ailleurs dans le système. On veut également revoir le mode de rémunération des médecins.

Ayant grandement critiqué la réforme Barrette au cours des dernières années, ces trois partis parlent aussi de décentralisation au sein du réseau pour redonner une plus grande marge de manœuvre aux acteurs locaux.

Du côté du PQ et de QS, on souhaite renforcer le rôle des CLSC pour améliorer non seulement l'accès aux soins de santé, mais aussi aux services sociaux. Ces partis parlent davantage de prévention que les deux autres.

Enfin, QS est le seul parti qui se prononce fermement contre le recours au privé en santé et contre la nouvelle gestion publique (NGP). C'est également le seul parti qui propose de mettre en place un régime d'assurance médicament entièrement public.

Engagements électoraux concernant : **Éducation**



- Embaucher des centaines de professionnels et adopter un plancher de services;
- Étendre la maternelle 4 ans gratuite, mais non obligatoire, pour tous les enfants;
- Financer les fournitures scolaires jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant;
- Abolir les commissions scolaires pour créer des centres de service, puis éliminer les élections scolaires;
- Confier davantage de pouvoirs aux conseils d'établissement et renforcer les pouvoirs des directions d'école;
- Nommer un protecteur de l'élève national;
- Mettre en œuvre un plan global de rénovation à long terme de l'ensemble des bâtiments scolaires;
- Intégrer des cours d'éducation sexuelle enseignés par des personnes ayant les qualifications professionnelles requises pour le faire



- Poursuivre le déploiement de la maternelle 4 ans temps plein en milieu défavorisé;
- Ajouter une deuxième personne aux classes préscolaires et en première année du primaire pour accompagner les enfants;
- Ajouter des ressources spécialisées;
- Poursuivre le grand chantier de rénovation des écoles;
- Investir 2,8 G\$ sur 5 ans pour la réussite éducative;
- Lancer une stratégie en matière d'alphabétisation et en renforcement des langues;
- Poursuivre l'implantation obligatoire des apprentissages en éducation à la sexualité.



Suite Éducation



- Protéger les budgets même en temps de ralentissement économique ou de restrictions budgétaires;
- Mettre graduellement en place la véritable gratuité scolaire;
- Augmenter le personnel professionnel et de soutien et instaurer un seuil garanti de services directs aux élèves qui fréquentent l'école publique et les centres de formation aux adultes;
- Diminuer de façon significative et graduelle le financement public des écoles privées;
- Entreprendre un vaste chantier de rénovation et de construction d'écoles;
- Lancer un vaste chantier pour l'alphabétisation;
- Assurer une rémunération pour un stage obligatoire;
- Bonifier le programme d'aide financière aux études;
- Revoir le système de financement des universités, et y réinvestir;
- Déployer sur quatre ans un programme destiné à offrir à tous les élèves du primaire des repas chauds à prix modulés selon les revenus des familles.



- Atteindre la pleine gratuité scolaire du préscolaire à l'université en 5 ans;
- Bonifier les ressources des écoles en milieux défavorisés et les programmes de soutien alimentaire;
- Soutenir l'éducation populaire autonome et développer des activités d'éducation populaire en milieu scolaire;
- Encourager les projets pédagogiques élaborés démocratiquement par les communautés et offerts à tous les élèves;
- Aider les familles, l'école et le milieu communautaire à réaliser ensemble des projets pour la persévérance scolaire et contre l'intimidation et la violence;
- Adopter un plan pour transférer graduellement au réseau public les subventions données aux écoles privées;
- Adopter un plan national pour rénover et entretenir les écoles publiques;
- Améliorer le système d'aide financière aux études et la rémunération des stages;



Suite Éducation

- Adopter une stratégie nationale contre l'analphabétisme;
- Offrir un programme d'éducation à la sexualité;
- Offrir à tout le personnel scolaire une formation sur l'égalité femme-homme, les divers rapports sociaux, la construction de l'identité et les pratiques éducatives anti-oppressives.
- Offrir un programme d'histoire du Québec actualisé qui intégrera celle des Autochtones et de nombreux groupes ethnoculturels de notre société;
- Augmenter le financement des cégeps et universités.

Résumé des engagements concernant : Éducation



Comme pour le secteur de la santé et des services sociaux, tous les partis s'entendent sur le fait qu'il faut réinvestir dans les services aux élèves ainsi que dans la construction et la rénovation des écoles. Là s'arrête toutefois la similitude.

Le PQ et QS proposent de revoir le financement des écoles privées, mais ce dernier va plus loin en proposant de transférer l'entièreté des subventions du privé vers le public. Ces deux formations s'engagent aussi à atteindre un certain niveau de gratuité scolaire. Là encore, QS va plus loin en proposant la gratuité complète de la maternelle à l'université pour tout le monde.

Trois partis sur quatre, soit le PLQ, le PQ et QS souhaitent mettre en branle un chantier pour l'alphabétisation. Les programmes de ces formations offrent par contre très peu de détails sur le contenu d'une telle initiative.

Enfin, la CAQ est le seul parti à vouloir revoir la structure du réseau de l'éducation en abolissant les commissions scolaires.

Engagements électoraux concernant : **Famille**



- Créer l' « allocation famille » visant à soutenir les personnes qui désirent avoir plus d'un enfant;
- Rétablir le tarif unique dans les milieux de garde subventionnés de 8,05\$ par jour, puis indexer annuellement ce montant;
- Retirer les pensions alimentaires du calcul de l'aide sociale et de l'aide aux études;
- Moderniser le droit de la famille et revoir la Loi sur les normes du travail pour l'adapter à la réalité des familles;
- Donner aux nouveaux parents plus de flexibilité et de temps avec leurs nouveau-nés;
- Ajouter 22 M\$ dans le programme d'aide financière pour les parents d'enfants lourdement handicapés mineurs.



- Donner aux familles entre 150\$ et 300\$ par enfant chaque année dépendamment de leur revenu;
- Créer 2 000 nouvelles places en services de garde subventionnés en milieu de travail, dans les cégeps et les universités;
- Abolir la contribution parentale liée aux services éducatifs à la petite enfance dès l'âge de quatre ans;
- Bonifier le programme éducatif pour les enfants de quatre ans pour les préparer à l'école;
- Rendre plus flexible le Régime québécois d'assurance parentale et le bonifier pour les parents adoptants et les parents de multiples enfants;
- Soutenir 10 000 enfants handicapés de plus par un programme d'aide financière intermédiaire;
- Donner aux enfants handicapés inaptes à l'emploi un revenu de base dès l'âge de 18 ans.



Suite

Famille



- Protéger les budgets même en temps de ralentissement économique ou de restrictions budgétaires;
- Accorder toutes les futures places en garderies aux centres de la petite enfance (CPE);
- Rétablir le tarif unique dans les CPE et les services de garde subventionnés de 8,05\$ par jour pour le premier enfant, 4\$ pour le deuxième et gratuit pour les suivants;
- Alléger les tarifs des services de garde éducatifs pour les familles éligibles au crédit d'impôt pour solidarité et offrir l'accès sans frais aux familles dont le revenu est inférieur à 34 000\$;
- Offrir l'équité de traitement aux parents adoptants;
- Accorder un meilleur soutien aux parents d'enfants ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme;
- Étendre l'éligibilité au Supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels, et réduire les délais pour le traitement des demandes;
- Mieux appuyer les haltes-répit pour enfants handicapés;
- Effectuer une réforme globale du droit de la famille, en considérant les recommandations du rapport du Comité consultatif sur le droit de la famille;
- Encourager le télétravail pour une meilleure conciliation travail-famille.



- Assurer un régime universel d'allocations familiales;
- Verser des prestations ciblées aux familles à faible revenu ou à besoins particuliers;
- Augmenter le pourcentage de remplacement du revenu pour les congés parentaux;
- Rendre les services éducatifs pour les enfants de moins de 5 ans gratuits et accessibles;
- Créer toutes les places nécessaires en CPE et donner à ceux-ci les budgets adéquats;
- Exclure les pensions alimentaires pour enfants des revenus considérés dans le calcul de diverses formes d'aide financière;

Suite

Famille

- Réviser la Loi sur les normes du travail pour y intégrer 4 semaines de vacances après un an de service continu, cinq congés payés pour responsabilité familiale, des congés parentaux et des congés pour naissance ou adoption améliorés;
- Amorcer une réforme du droit de la famille.

Résumé des engagements concernant :

Famille



En ce qui concerne les services de garde subventionnés, la CAQ souhaite revenir à un tarif unique fixé à 8,05\$ par jour. Le PQ propose la même chose, mais ajoute une réduction, voire même une abolition de ce tarif pour les familles qui ont plus d'un enfant et pour les familles à faible revenu. De son côté, Québec solidaire veut rendre ces services gratuits pour tous les enfants de moins de 5 ans. Pour les libéraux, la contribution parentale doit être abolie pour les enfants de 4 ans. Le PQ et QS privilégient le réseau des CPE plutôt que les garderies privées et souhaitent consacrer à celui-ci toutes les nouvelles places créées.

Tous les partis à l'exception du PQ s'engagent à bonifier les allocations familiales et tous les partis à l'exception de QS proposent de mieux soutenir les parents d'enfants handicapés. La CAQ, le PQ et QS promettent aussi d'exclure les pensions alimentaires des revenus considérés dans le calcul de diverses formes d'aide financière.

La CAQ, le PLQ et QS souhaitent bonifier et rendre plus flexible les congés parentaux. La CAQ et QS souhaitent revoir la Loi sur les normes du travail pour mieux l'adapter aux réalités familiales. Enfin, la CAQ, le PQ et QS veulent aussi réformer le droit de la famille.

Engagements électoraux concernant : **Lutte contre la pauvreté et l'itinérance**



- Offrir un meilleur soutien pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi par le biais des organismes communautaires concernés;
- Réduira l'accès aux jeux de hasard dans les milieux défavorisés.



- Aucun engagement à ce jour.



- Hausser le salaire minimum à 15/h d'ici octobre 2022.



- Mener un projet-pilote de revenu minimum garanti qui couvrira les besoins de base;
- Augmenter les prestations d'aide sociale;
- Augmenter le salaire minimum à 15\$/h, puis l'indexer au coût de la vie;
- Faire du régime des rentes du Québec un régime de retraite public et universel;
- Fournir les fonds et les moyens nécessaires pour intervenir dans tous les domaines qui ont un impact sur l'itinérance;
- Lutter contre la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance.

Résumé des engagements concernant : **Lutte contre la pauvreté et l'itinérance**



La lutte contre la pauvreté et l'itinérance sont deux enjeux quasiment absents des plateformes de tous les partis à l'exception de QS. Du côté de la CAQ, il revient aux organismes communautaires de mieux soutenir les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Au PQ, le seul engagement en la matière est de hausser le salaire minimum à 15\$/h d'ici 2022.

Chez QS, on veut aller de l'avant avec un projet pilote de revenu minimum garanti tout en augmentant les prestations d'aide sociale. Ce parti propose aussi d'augmenter le salaire minimum à 15\$/h dès 2019 et de mettre en place un régime de retraite public et universel. En matière d'itinérance, QS propose notamment d'investir les fonds nécessaires pour intervenir dans ce domaine et de lutter contre la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance.

Engagements électoraux concernant : **Logement**



- Aucun engagement à ce jour.



- Augmenter le montant maximal du programme Allocation-logement à 1 110\$ par année;



- Construire un minimum de 3 000 nouvelles unités de logement social par année;
- Indexer les coûts maximaux admissibles;
- Soutenir les familles en favorisant l'inclusion de grands logements dans les projets de logement social;
- Renforcer les initiatives existantes de médiation entre les propriétaires et les locataires qui proviennent de la diversité, et sanctionner les propriétaires qui font de la discrimination;
- Appuyer le déploiement de logements supervisés.

Suite

Logement



- Inscrire le droit au logement dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne;
- Réaliser la construction de 50 000 logements sociaux;
- Améliorer les pratiques d'entretien et de rénovation des logements sociaux;
- Financer adéquatement la Régie du logement et fixer des délais raisonnables pour traiter les causes des locataires;
- Soutenir une forte augmentation de la propriété collective, associative, publique et parapublique de logements;
- Créer un registre national des loyers;
- Encadrer l'exploitation illégale des résidences de tourisme du type Airbnb.

Résumé des engagements concernant :

Logement



La question du logement est également très peu abordée depuis le début de la campagne électorale. Seuls le PQ et QS ont plusieurs engagements dans ce domaine. Le PQ souhaite construire 3 000 nouvelles unités par année et favoriser l'inclusion d'unité pour les familles dans les projets de logement social. Ce parti s'engage aussi à soutenir le déploiement de logements supervisés.

Du côté de QS, on souhaite d'abord faire inscrire le droit au logement dans la Charte québécoise des droits et libertés. Ce parti s'engage aussi à réaliser la construction de 50 000 nouveaux logements sociaux et à améliorer l'entretien et la rénovation de ceux existants. QS promet aussi de mieux financer la Régie du logement pour réduire les délais d'attente pour les locataires. Enfin, on propose d'encadrer l'exploitation illégale des résidences de tourisme comme Airbnb.



Engagements électoraux concernant : **Soutien à domicile**



- Investir massivement pour bonifier les soins à domicile;
- Embaucher du personnel supplémentaire dans les CLSC pour offrir des services d'aide à la vie domestique;
- Soutenir la construction de vingt maisons Gilles-Carle;
- Faire adopter une politique nationale sur les proches aidantes;
- Doubler le crédit d'impôt pour aidante naturelle jusqu'à concurrence de 2 500\$ et assurer la survie du fonds de soutien aux proches aidantes;
- Modifier la Loi sur les normes du travail pour donner aux proches aidantes plus de flexibilité dans les horaires de travail et davantage de journées de congé.



- Investir 220 M\$ pour augmenter l'offre de soins à domicile;
- Élaborer un plan d'action gouvernemental sur la proche aidance;
- Augmenter de 1 000 \$ par année le plafond du crédit d'impôt pour maintien à domicile;
- Instaurer un crédit d'impôt pouvant atteindre 2 400\$ pour les travaux de rénovation visant à accueillir une personne âgée de sa famille;
- Créer 1 000 places supplémentaires en centre de jour pour les personnes handicapées;
- Créer 2 000 places de répit supplémentaires.



Suite

Soutien



- Augmenter le financement du soutien à domicile d'au moins 100 M\$ par année pendant 5 ans;
- Étendre le réseau public de services à domicile en s'appuyant aussi sur les entreprises d'économie sociale;
- Bonifier le programme d'adaptation de domicile et améliorer les délais de traitement des demandes;
- Mettre en place une politique pour les proches aidantes, contenant notamment 8 heures de répit par semaine;
- Investir davantage dans les services de répit, de dépannage et de gardiennage;
- Soutenir l'achat de matériel technologique permettant d'assurer une meilleure sécurité aux personnes âgées;
- Assurer un soutien adéquat au transport des personnes vers les centres de jour.



- Assurer un soutien à domicile élargi;
- Augmenter les services de «répit» et l'aide financière pour les personnes proches aidantes.

Résumé des engagements concernant :

Soutien à domicile



Depuis le déclenchement de la campagne, plusieurs engagements ont été pris en matière de soutien à domicile. Tous les partis s'entendent pour dire qu'il faut de nouveaux investissements dans ce secteur.

Si la CAQ mise sur l'embauche de personnel supplémentaire dans les CLSC pour offrir plus de services, le PQ propose aussi de mettre à contribution les entreprises d'économie sociale. Ces deux partis souhaitent adopter une politique nationale pour les proches aidantes, alors que le PLQ parle d'un plan d'action gouvernemental en la matière.

Tous les partis s'entendent aussi sur le fait qu'il faut améliorer les services de répit. Du côté de la CAQ, cela passe par la construction de vingt maisons Gilles-Carle, qui offrent des services de répit pouvant aller de quelques heures à quelques jours.

Engagements électoraux concernant : **Égalité entre les femmes et les hommes**



- Constituer un Conseil des ministres paritaire.



- Aucun engagement à ce jour.



- En matière de laïcité, exclure les accommodements incompatibles avec l'égalité entre les hommes et les femmes.



- Renforcer la Loi sur l'équité salariale et étendre son application à tous les milieux de travail;
- Adopter des mesures d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes;
- Revoir les lois et règlements sur le travail pour identifier les biais sexistes, entre autres envers les femmes immigrantes, âgées ou vivant avec un handicap;
- Appliquer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans la planification des politiques et programmes publics;
- Appuyer financièrement les ressources pour les femmes en situation de vulnérabilité;
- Réserver l'aide gouvernementale aux projets ou programmes qui tiennent compte de l'égalité entre les genres;
- Rendre obligatoire la parité homme-femme au Conseil des ministres et dans les candidatures de tous les partis politiques.

Résumé des engagements concernant : **Égalité entre les femmes et les hommes**



L'égalité entre les femmes et les hommes est un autre enjeu négligé dans cette campagne électorale. Seul QS a plusieurs engagements en la matière, notamment en lien avec le marché du travail. En effet, QS souhaite renforcer la Loi sur l'équité salariale et étendre son application, adopter des mesures d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et revoir les règlements sur le travail pour identifier les biais sexistes.

QS s'engage aussi à appliquer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans la planification des politiques publiques, à appuyer financièrement les ressources pour femmes en situation de vulnérabilité et à réserver l'aide financière gouvernementale à des projets qui prennent en considération l'égalité des genres.

Enfin, la CAQ et QS promettent de nommer un Conseil des ministres paritaires s'ils sont élus.

Engagements électoraux concernant : **Violences sexuelles et conjugales**



- Abolir le délai de prescription afin que les victimes d'agressions sexuelles puissent poursuivre leurs agresseurs et être indemnisées.



- Aucun engagement à ce jour.



- Mettre en place un tribunal spécialisé pour les victimes, notamment de violences sexuelles et conjugales, au sein de la Cour du Québec;
- Abolir le délai de prescription imposé aux recours civils découlant d'une agression sexuelle.



- Lancer une campagne de sensibilisation contre la banalisation des agressions sexuelles et la culture du viol;
- Mettre en place un processus judiciaire non pénalisant pour les victimes d'agression sexuelle;
- Adopter une politique contre le harcèlement sexuel et psychologique;
- Mettre en œuvre des mesures de sensibilisation quant à la stigmatisation, au harcèlement et aux risques de violence envers les personnes prostituées/travailleuses et travailleurs du sexe.

Résumé des engagements concernant : **Violences sexuelles et conjugales**



On a beaucoup parlé de violences sexuelles et conjugales dans les dernières années, mais ces enjeux ne sont pas très présents dans l'actuelle campagne électorale. Du côté du PQ et de la CAQ, on s'engage à abolir le délai de prescription pour que les victimes d'agression sexuelle puissent entreprendre un recours civil contre leurs agresseurs. Le PQ propose aussi de mettre en place un tribunal spécialisé au sein de la Cour du Québec.

Du côté de QS, on veut lancer une campagne de sensibilisation contre la culture du viol, mettre en place un processus judiciaire non pénalisant pour les victimes et adopter une politique contre le harcèlement sexuel et psychologique. On souhaite aussi sensibiliser la population à la réalité des personnes prostituées/travailleuses et travailleurs du sexe.

Engagements électoraux concernant : **Démocratie et participation citoyenne**



- Adopter une nouvelle loi électorale pour passer à un mode de scrutin proportionnel mixte;
- Rendre obligatoire l'étude par l'Assemblée nationale d'un nombre prédéterminé de projets de loi de l'opposition.



- Aucun engagement à ce jour.



- Favoriser une meilleure connaissance de nos institutions démocratiques;
- Réformer le mode de scrutin en préconisant un scrutin proportionnel mixte régional;
- Favoriser une approche de la politique moins partisane.



- Établir un mode de scrutin mixte compensatoire;
- Encourager l'adoption de mécanismes de démocratie participative locale et régionale;
- Établir un programme d'éducation à la citoyenneté;

Résumé des engagements concernant : **Démocratie et participation citoyenne**



Au printemps dernier, nous assistions à un front commun des partis d'opposition à l'Assemblée nationale pour mettre en place un nouveau mode de scrutin proportionnel mixte pour les élections de 2022. Il n'est donc pas étonnant que voir que cet élément revienne dans la plateforme de tous les partis sauf le PLQ.

Pour dynamiser la participation citoyenne, le PQ souhaite aussi favoriser une meilleure connaissance de nos institutions démocratiques ainsi qu'une approche de la politique moins partisane.

Du côté de QS, on veut stimuler la participation citoyenne par des mécanismes de démocratie participative au niveau local et régional et par un programme d'éducation à la citoyenneté.



Engagements électoraux concernant : **Transport collectif**



- Faire du transport collectif une solution attrayante pour tou.te.s;
- Mettre à niveau le réseau routier en intégrant la mobilité active;
- Augmenter l'offre de stationnement incitatif et soutenir le covoiturage.



- Rendre gratuit le transport en commun pour les étudiant.e.s à temps plein de même que pour les personnes âgées.



- Favoriser les transports collectifs et électriques;
- Mettre l'accent sur le transport actif, l'autopartage et le covoiturage.



- Augmenter et électrifier le transport collectif;
- Rendre gratuit le transport collectif d'ici 10 ans;
- Établir des mesures pour favoriser le transport en commun et le transport actif.

Résumé des engagements concernant : **Transport collectif**



Jusqu'à maintenant, tous les partis ont pris des engagements en faveur de l'amélioration des transports collectifs. Alors que le PLQ veut rendre gratuit le transport en commun pour les étudiant.e.s à temps et pour les personnes âgées, QS s'engage à réduire le coût de celui-ci avec l'objectif de le rendre gratuit d'ici 10 ans.

Sur ce sujet, rappelons que le Mouvement pour un transport public abordable (MTPA) revendique la mise en place d'une tarification sociale pour soutenir la mobilité quotidienne des personnes les plus démunies.

Engagements électoraux concernant : **LGBTQIA+**



- Aucun engagement à ce jour.



- Aucun engagement à ce jour.



- Intégrer à la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise le respect des droits des personnes LGBTQ+;



- Adopter une Politique nationale contre la discrimination envers les personnes vivant la diversité sexuelle, de genre et corporelle;
- Reconnaître le droit pour les personnes transgenres non-citoyennes canadiennes, de changer de mention de sexe à l'état civil

Résumé des engagements concernant : **LGBTQIA+**



On retrouve dans les plateformes des partis très peu d'engagements concernant les communautés LGBTQIA+. Du côté du PQ, on veut intégrer à la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise le respect des droits des personnes LGBTQ+. Du côté de QS, on propose l'adoption d'une politique contre la discrimination envers les personnes vivant la diversité sexuelle, de genre et corporelle.



Engagements électoraux concernant : **Immigration et intégration**



- Faire passer aux personnes nouvellement arrivées un examen de connaissance des valeurs québécoises.



- Aucun engagement à ce jour.



- Bonifier substantiellement le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi;
- Établir un régime d'inspection et d'amendes significatives sanctionnant la discrimination à l'embauche;
- Lancer une vaste campagne de sensibilisation afin de vaincre la discrimination à l'embauche, dans le logement et ailleurs;
- Inciter les partis politiques à intégrer un plus grand nombre de membres de la diversité dans leurs équipes de candidat.e.s, dans leurs cabinets politiques, dans leurs organisations internes;
- Fixer une cible légale de 16 % de membres de la diversité au sein des conseils d'administration d'organismes publics et parapublics;
- Inciter à une plus grande présence des membres de la diversité dans les manifestations culturelles québécoises en tous genres;
- Former un comité de suivi permanent sur l'intégration des personnes immigrantes et sur la lutte contre la discrimination et le racisme.

Suite

Immigration



- Créer une Commission d'enquête sur le racisme systémique;
- Améliorer le financement de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ);
- Assurer une offre adéquate et gratuite du programme communautaire d'accueil, de soutien, de francisation et d'intégration;
- Donner au personnel de l'État qui est en relation avec la population une formation sur la diversité, l'accessibilité universelle et les droits fondamentaux;
- Favoriser l'embauche de personnes de groupes minorisés dans la fonction publique et dans les entreprises privées qui bénéficient de contrats ou de subventions du gouvernement;
- Abroger le délai de carence pour l'assurance-maladie et l'aide de dernier recours aux personnes nouvellement arrivées.

Résumé des engagements concernant : Immigration et intégration



L'enjeu de l'immigration est souvent abordé par les partis politiques sous l'angle économique ou identitaire. Bien que la CAQ ait parlé dans les derniers jours de l'intégration des personnes nouvelles arrivées, elle ne propose jusqu'à maintenant pas de mesures pour favoriser celle-ci.

De son côté, le PQ veut bonifier les programmes d'aide à l'intégration en emploi et prendre des mesures pour contrer la discrimination à l'embauche, mais aussi dans le logement et ailleurs. Le PQ souhaite également que les partis politiques et les conseils d'administration d'organismes publics et parapublics intègrent davantage de membres de la diversité. Il veut aussi inciter à une plus grande présence de la diversité dans les manifestations culturelles.

Quant à QS, le parti s'engage à créer une Commission d'enquête sur le racisme systémique et à mieux financer la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ). Il veut aussi bonifier et rendre gratuit les services d'accueil, de soutien, de francisation et d'intégration. Enfin, ce parti veut favoriser l'embauche de personnes issues des groupes minorisés dans la fonction publique et dans les entreprises privées qui bénéficient de contrats ou de subventions du gouvernement.



Engagements électoraux concernant : **Fiscalité**



- Uniformiser la taxe scolaire;
- Poser des balises claires pour limiter toute hausse de taxes ou de tarifs pour les services gouvernementaux;
- Instaurer une seule déclaration à remplir pour les deux ordres de gouvernement, administrée par Québec.



- Aucun engagement à ce jour.



- Suspendre l'application de conventions fiscales conclues par le gouvernement fédéral avec plusieurs paradis fiscaux;
- Instaurer une taxe sur les profits détournés des multinationales;
- Mettre fin à l'incorporation des médecins.



- Ajouter des paliers d'imposition tenant mieux compte des différents revenus;
- Réviser l'impôt des entreprises pour qu'elles paient leur part du financement de l'État;
- Combattre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale;
- Rétablir la taxe sur le capital des sociétés financières;
- Allouer aux municipalités des points d'impôt sur le revenu pour les rendre moins dépendantes de la taxe foncière.

Résumé des engagements concernant : **Fiscalité**



En matière de fiscalité, seuls le PQ et QS affirment leur volonté de lutter contre les paradis fiscaux. QS propose aussi de revoir le système d'imposition pour mieux tenir compte des revenus des particuliers et s'assurer que les entreprises contribuent davantage au financement de l'État. Enfin, QS s'engage aussi à rétablir la taxe sur le capital des institutions financières et à rendre les municipalités moins dépendantes de la taxe foncière.



Les revendications des groupes alliés :

- [Coalition Main rouge](#)
 - [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)
 - [Engagez-vous pour le communautaire](#)
 - [Outil sur la loi électorale](#)
 - [Front commun des personnes assistées sociales du Québec](#)
 - [Institut de coopération pour l'éducation des adultes](#)
 - [Les organisations soutenant l'habitation communautaire et sociale](#)
 - [Regroupement des activistes pour l'inclusion Québec](#)
 - [Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec](#)
 - [Réseau de lutte à l'analphabétisme](#)
-





RIOCM

753 Mont-royal Est
Montréal, Québec,
H2J 1W8

info@riocm.ca

www.riocm.ca